



INSTITUTION

Le contrat de relance et de transition écologique du Grand Périgueux signé !

Jacques Auzou, Président de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux et Frédéric Perissat, Préfet de la Dordogne, ont signé le contrat de relance et de transition écologique sous le haut patronage de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Publié le 29 juillet 2021

"Un beau symbole" et "un défi"

"C'est un beau symbole que de signer à Marsac sur l'Isle, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) (<https://www.grandperigueux.fr/crte>)" a déclaré Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

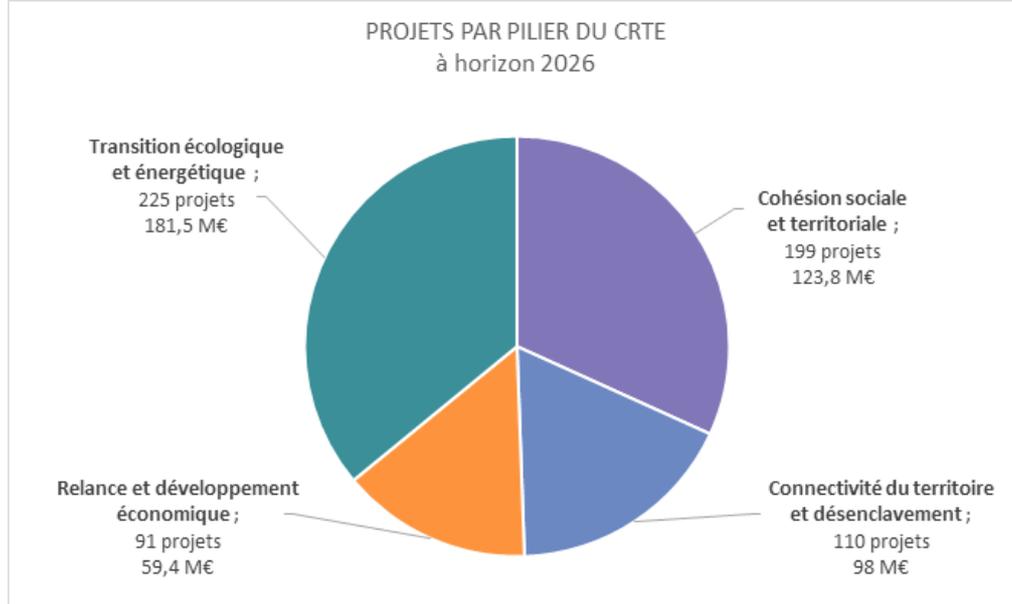
Sous son patronage, le premier CRTE de Dordogne a été signé le 30 juillet à Marsac sur l'Isle près de Périgueux entre Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux et Frédéric Perissat, Préfet de la Dordogne.

"Le CRTE illustre bien nos missions en commun, en tirant partie de la diversité du territoire. Je vois bien les enjeux entre la ville centre, la périphérie et les communes rurales" a indiqué Jacqueline Gourault.

Jacques Auzou, Président du Grand Périgueux a évoqué un "défi important à relever pour fédérer l'énergie de 43 communes autour de Yannick Bidaud, Vice-président du Grand Périgueux et Maire de Marsac sur l'Isle, cheville ouvrière de ce travail".



Le CRTE représente 645 projets pour un montant d'investissement total de 463 millions d'€ sur le territoire



Le CRTE du Grand Périgueux

Un accompagnement

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) vise à accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique sur le territoire du Grand Périgueux.

Des orientations stratégiques

Le CRTE du Grand Périgueux fixe plusieurs orientations stratégiques en s'appuyant sur le [projet de territoire](https://www.grandperigueux.fr/lagglo/organisation/projet-de-territoire-2021-2023) (<https://www.grandperigueux.fr/lagglo/organisation/projet-de-territoire-2021-2023>) approuvé par les élus en mars 2021 :

- › La connectivité et le désenclavement
- › La relance et le développement économique
- › La transition écologique
- › La cohésion sociale et territoriale



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)